

Journée SERAFIN-PH

La contribution du réseau Uniopss/Uriopss au projet SERAFIN-PH :
le choix de modèle de tarification et nos préconisations

Jeudi 21 novembre 2019

Projet SERAFIN-PH : où en sommes-nous ?

- **2018 : lancement de la phase 2 du projet SERAFIN-PH : choix du futur modèle tarifaire**

- **Fin 2018-2019 : Trois familles de scénarios ont particulièrement été analysées**
 1. Financement des opérateurs sur la base d'un droit de tirage individuel / Budget à la personne
 2. Financement des ESMS à partir des caractéristiques des personnes et des ESMS / Budget à l'ESMS
 3. Financement mixte

- **14 novembre 2019 : réunion du Comité Stratégique présidé par Sophie Cluzel**
 - **Le modèle 1 est écarté**
 - **Le modèle de financement « mixte » a été choisi. Il devra :**
 - Valoriser une palette de solutions diversifiées et coordonnées
 - Porter une attention spécifique pour les plus fragiles et les situations les plus complexes
 - **Vers une accélération du calendrier ?**

Présentation schématique du modèle « mixte »

Destinataire du financement

Financement à l'ESMS sur la base d'un droit de tirage individuel

Financement à l'ESMS

Base du financement

Besoins / caractéristiques de la personne

Caractéristiques/besoins de la personne et caractéristiques de l'ESMS

Périmètre des prestations financées

Certaines prestations directes (liste à définir)

Les prestations directes (hors celles relevant du droit de tirage) et l'ensemble des prestations indirectes

Modalités de financement

Droit de tirage en nature activable auprès d'un opérateur

Détermination d'un budget à l'ESMS avec une part socle et une part variable

Modèle « mixte »

Les conditions de réussite identifiées par le réseau Uniopss-Uriopss

Les prérequis généraux

- ✓ Déployer un système d'information adéquat permettant le suivi de l'activité, de la tarification et des données relatives à l'évaluation des besoins des personnes
- ✓ Mise en place d'un outil d'évaluation qui identifie les besoins et leur intensité
- ✓ Maîtrise du reste à charge
- ✓ Mettre en place une expérimentation avant le déploiement du modèle tarifaire et apporter des mesures correctrices le cas échéant
- ✓ Assurer une visibilité budgétaire pour les ESMS
- ✓ Déployer un plan d'accompagnement de l'ensemble des acteurs

Quid du droit de tirage?

- ✓ Encadrement de la régulation de l'offre et du suivi des fonds publics
- ✓ Coordination des parcours des personnes, accompagnement dans leurs choix
- ✓ Nécessite une offre suffisante et adaptée sur l'ensemble du territoire

Quid du budget à l'ESMS?

- ✓ Nécessité de déterminer la fréquence d'évaluation des besoins et de l'ajustement afférent en termes d'accompagnement des personnes et de tarification

Modèle « mixte »

Les attentes du réseau Uniopss-Uriopss

➤ Le projet SERAFIN-PH doit :

- S'inscrire en cohérence avec les autres chantiers de la transformation de l'offre
- Favoriser l'individualisation de l'aide et l'accompagnement en fonction des besoins du bénéficiaire
- Garantir la maîtrise du reste à charge pour les personnes accompagnées et leurs familles
- Garantir la souplesse de gestion des ESMS et ainsi permettre la fluidité des parcours et favoriser les innovations

➤ Il ne doit pas se traduire par un désengagement de l'État, ni par une remise en cause de la solidarité nationale

➤ SERAFIN-PH n'est pas qu'un simple sujet technique c'est une question fondamentalement politique

Merci de votre participation